

Infobio13 est réalisé grâce au soutien de :

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



INFOBIO13 – MARS 2022



PAC, crédit d'impôt bio et aides aux investissements

PAC : 1^{er} avril au 16 mai 2022
Pensez à réaliser vos déclarations PAC !

L'équipe de la Chambre d'agriculture vous accompagne dans la réalisation de votre déclaration PAC avec des rendez-vous à distance ou en présentiel. Contacter Marylène MIKEC pour la prise de rendez-vous au 04 42 23 86 03 ou m.mikec@bouches-du-rhone.chambagri.fr

Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique : 3500 €

Vous avez plus de 40 % de vos recettes liées à votre activité bio en 2021 (vente en C2, C3 ou bio) et moins de 4000 € d'aides à la conversion ? Vous pouvez demander le crédit d'impôt en faveur de l'AB lors de votre déclaration de revenu. Indiquer le montant auquel vous avez droit dans la case 8WA de votre déclaration de revenu et joindre le formulaire correspondant disponible sur le site des impôts ([ici](#)). Le montant du crédit d'impôt est de 3500 € modulé en fonction de vos aides à la conversion pour ne pas dépasser 4000 € au total (crédit d'impôt bio + aide à la conversion).

A noter, vous bénéficiez de plus de 4 000 € d'aides à la conversion et/ou vous ne demandez pas le crédit d'impôt bio, vous pourrez demander à bénéficier du « **crédit d'impôt glyphosate** ». [Plus d'informations et formulaires disponibles ici](#).

Aides aux investissements.

Différents dispositifs existent pour vous accompagner dans vos projets. Attention, il faut réaliser la demande de subvention avant de signer tout devis ou bon de commande pour l'investissement souhaité.

- **PCAE**
Plan pour la Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations agricoles. Pour les filières végétales, le dispositif est ouvert jusqu'au 13 mai. Le taux de subvention est variable en fonction de différents critères. [Formulaires et notices ici](#)
- **Aide du Conseil Départemental des Bouches du Rhône pour les exploitations biologiques.** Le dispositif devrait rouvrir vers la mi-mai. Pour bénéficier d'un financement en fin d'année, les dossiers seront à renvoyer avant le 1^{er} septembre. 40 % de subvention sur de nombreux matériels.
- **Aide du Conseil Départemental des Bouches du Rhône pour les agriculteurs installés depuis moins de 5 ans.** 40 % de subvention sur de nombreux matériels. Notices et formulaires [ici](#).

36 % de la surface agricole du département conduit en bio !

Retrouver tous [les chiffres de la bio en Région PACA fin 2020](#) à travers les fiches réalisées par l'Observatoire Régionale de l'AB.

Webinaire nouvelle réglementation AB

La réglementation Bio évolue avec l'entrée en application du nouveau règlement AB européen, le RUE n° 2018/848, depuis le 1er janvier 2022. Retrouver les présentations et le replay du webinaire organisé par les Chambres d'Agriculture de Provence Alpes Côte d'Azur et le réseau Bio de PACA à ce sujet le 31 janvier 2022 sur le [site Internet des Chambres d'agriculture de PACA](#)

ACTIBIO : Analyse des Conditions de Transfert de l'Innovation en AB

Dans le cadre du projet ACTIBIO, un guide d'expérimentation à la ferme ainsi qu'un cahier de suivi utilisable par tous les producteurs, bio ou non ont été réalisés. Une partie est consacrée aux ressources existantes sur les couverts végétaux et la fertilité des sols. Ces guides sont téléchargeables sur le [site Internet de la Chambre d'agriculture de PACA](#)

Ressources techniques

Bulletin REFBIO MARAICHAGE

Retrouver le [dernier bulletin REFBIO PACA Maraichage](#), consacré au conseil variétal de salades plein champs sur le site du GRAB.

Centre de Ressource sur le cuivre

De nombreuses informations utiles pour réduire l'usage du cuivre sont disponibles sur le [site d'Ecophytopic](#).

Webinaires : viticulture et biodiversité

Organisé par les Chambres d'agriculture, retrouver le [replay de ce webinaire](#) sur le site des Chambres d'agriculture.

Vidéos techniques sur le site des Chambres d'agriculture de PACA

Des vidéos sur les techniques alternatives et bios à retrouver sur notre site Internet [ici](#)

Visite serre bioclimatique organisée par le GERES et ses partenaires

Le 4 avril à 14h30, la visite de la [serre multi-chapelle](#) de Marie Moyet, à Aubagne (13) - 1160 chemin de Fenestrelle (plan d'accès en PJ). Inscription en ligne obligatoire avant le 23 mars [ici](#).

François **MARTIN**
Conseiller spécialisé en agriculture biologique
Pôle Qualité
Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône
22 av. Henri Pontier
13626 Aix-en-Provence Cedex 1

Mobile : 06 72 63 80 28 / 04 42 23 91 18 / 04 42 23 06 11
Courriel : f.martin@bouches-du-rhone.chambagri.fr

